



## Macron: «La France est en guerre. Nous sommes en guerre»

Par [Olivier Renault](#)

Mondialisation.ca, 18 mars 2020

[Observateur continental](#) 17 mars 2020

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

*A partir de ce mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum, les Français ont l'ordre de rester chez eux, l'interdiction de se déplacer et même de voir la famille et les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont fermées.*

Il faut lutter contre le coronavirus mais le gouvernement et le président français et sa femme faisaient croire aux citoyens, il y a encore quelques jours, que ce virus ne devait pas changer les habitudes, sauf de se laver les mains et de ne pas tousser sur les voisins.

Emmanuel Macron fait porter la responsabilité du confinement au comportement des Français: «Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé». Pourtant le président avec sa femme et son gouvernement laissaient entendre que le coronavirus n'était qu' «une très grosse grippe» comme le [disait](#) Sibeth Ndiaye, la ministre et porte parole du gouvernement le 4 mars alors que cela était faux ce qui eut pour effet d'induire les Français dans l'erreur.

Encore à la date du 7 mars, le [couple présidentiel](#) «incitait les Français à sortir malgré le coronavirus pour ne pas modifier leurs habitudes de sortie».

Le dimanche 15 mars les Français étaient appelés à se rendre aux urnes pour voter alors que Macron avait dit dans son discours du 12 mars: «Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits». Le 20 janvier, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé d'alors déclarait: «Le risque d'importation depuis Wuhan est quasi nul. Le risque de propagation du Coronavirus dans la population est très faible». Dans le genre du syndrome du pompier pyromane, on ne fait pas mieux. Tout avait été fait pour faire sortir les Français dans la rue.

Emmanuel Macron explique «que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises», que «se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible» car «il s'agit de limiter au maximum ces contacts au-delà du foyer» parce que «partout sur le territoire français, en métropole comme Outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires», comme «pour se soigner» ou «pour travailler» comme «pour aller faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en ne s'embrassant pas». «Les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches», sont aussi autorisées. Les entreprises doivent mettre en place des

«gestes barrières». Les entreprises ou les civils qui violent ces «règles» seront «sanctionnés».

Le ministère de l'Intérieur, Christophe Castaner, a [précisé](#) les mesures présentées le 16 mars 2020 par le Président de la République pour interdire les déplacements sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

Dorénavant, chaque Français a l'obligation de se munir d'une attestation pour justifier ses déplacements de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible; pour faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés; pour se rendre auprès d'un professionnel de santé; pour se déplacer pour la garde de ses enfants et soutenir les personnes vulnérables; pour sortir ses animaux à proximité de votre domicile; pour faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

L'autorité rappelle les gestes à suivre pour «préserver votre santé et celle de votre entourage»: «rester chez soi», «se laver les mains régulièrement», «tousser ou éternuer dans son coude», «utiliser des mouchoirs à usage unique», «se saluer, ne pas se serrer la main et éviter les embrassades».

Christophe Castaner, a indiqué que dès la soirée du 16 mars les forces de l'ordre, 100.000 policiers et gendarmes, ont eu l'ordre de se déployer sur tout le territoire pour contrôler les Français: «Ce dispositif reposera sur des points de contrôle fixes mais aussi des points de contrôle mobiles, à la fois sur les axes principaux mais aussi sur les axes secondaires, partout sur le territoire national» et que des «amendes seront données pour faire respecter le confinement»: «La violation de ces règles, actuellement punie d'une amende de 38 euros, pourrait être portée très rapidement à un niveau supérieur qui pourrait être de 135 euros».

En date du 17 mars la France compte 6633 contaminés, 148 morts et plus de 400 personnes placées en réanimation.

Olivier Renault

La source originale de cet article est [Observateur continental](#)  
Copyright © [Olivier Renault](#), [Observateur continental](#), 2020

Articles Par : [Olivier Renault](#)

### A propos :

Olivier Renault, journaliste. Il travaillé, entre autres, pour RUE89, Die Junge Freiheit, des sociétés de production à Berlin et Hambourg pour la télévision allemande...

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)